



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance du 9 juin 2004



Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur les transports (2000)* instituant le forum des intervenants de l'industrie du camionnage général

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 9 JUIN 2004.....	2
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	3
AUDITIONS.....	3
Ministère des Transports et Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général.....	3

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des personnes et organismes qui ont été entendus
- III. Comité directeur du 8 avril 2004
- IV. Séance de travail du 18 mars 2004
- V. Séance de travail du 8 juin 2004

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance du mercredi 9 juin 2004

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur les transports (2000)* instituant le forum des intervenants de l'industrie du camionnage général. (Séance de travail du 18 mars 2004)

Membres présents :

- M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Jutras (Drummond), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, en remplacement de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Pinard (Saint-Maurice)
- M. Thériault (Masson)
- M. Tomassi (La Fontaine), en remplacement de M. Gabias (Trois-Rivières)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Ministère des Transports :

- M. Pierre Mercier, chef du Service des politiques économiques de la Direction du transport routier des marchandises

Du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général :

- M. Paul-Émile Thellend, président

La Commission se réunit à 11 h 18 sous la présidence de M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le représentant du ministère des Transports et le président du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général feront une présentation conjointe et par conséquent, ils disposeront ensemble d'un total de 90 minutes pour leur audition.

AUDITIONS

Ministère des Transports et Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général

À 11h 22, la Commission entend le ministère des Transports et le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général.

M. Mercier et M. Thellend présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants des organismes.

À 12 h 56, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,


François Arsenault
Bernard Brodeur

FA/jm

Québec, le 9 juin 2004

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur les transports (2000)* instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 9 juin 2004

Salle Louis-Joseph-Papineau

Après les affaires
courantes,

vers 11 h 30

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Représenté par : M. Pierre Mercier, chef du Service des politiques économiques de la Direction du transport routier des marchandises

12 h 15

M. PAUL-ÉMILE THELLEND, PRÉSIDENT DU FORUM DES INTERVENANTS DU CAMIONNAGE GÉNÉRAL

13 h 00

Ajournement

ANNEXE II

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Ministère des Transports et Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général	1M
---	----

ANNEXE III

Comité directeur du 8 avril 2004



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

Comité directeur

PROCÈS-VERBAL

Réunion du 8 avril 2004

Organiser le mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports*
(instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Comité directeur

Réunion du jeudi 8 avril 2004

Objet : Organiser le mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)

Membres présents :

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission

M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission

M. Arsenault, secrétaire de la Commission

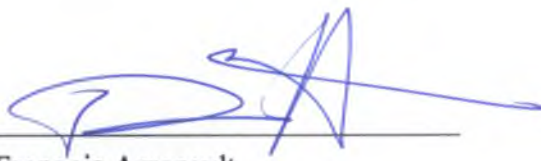
Le Comité directeur se réunit à 8 h 20 au salon Muir du restaurant le Parlementaire.

1. *Loi modifiant la Loi sur les transports* instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage

Il est décidé que la Commission accomplira son mandat statutaire le mercredi 9 juin 2004. Les auditions débiteront par le président du Forum et se termineront par le représentant du ministère des Transports. Les autres membres du Forum seront entendus entre ces deux présentations. Trente minutes seront consacrées à chaque organisme à l'exception du président du Forum, qui bénéficiera de 45 minutes. Le temps sera partagé ainsi : un tiers pour la présentation de l'organisme et un tiers par groupe parlementaire. Seul le président du Forum devra présenter un mémoire qu'il devra transmettre au secrétariat de la Commission le 4 juin 2004 au plus tard. Il y aura des remarques préliminaires ou finales si le temps le permet. Finalement, il est convenu que le comité directeur se réunira à nouveau avant l'ajournement de l'Assemblée pour la période estivale.

À 9 h 20, la réunion est levée.

Le secrétaire de la Commission,

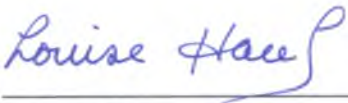


François Arsenault

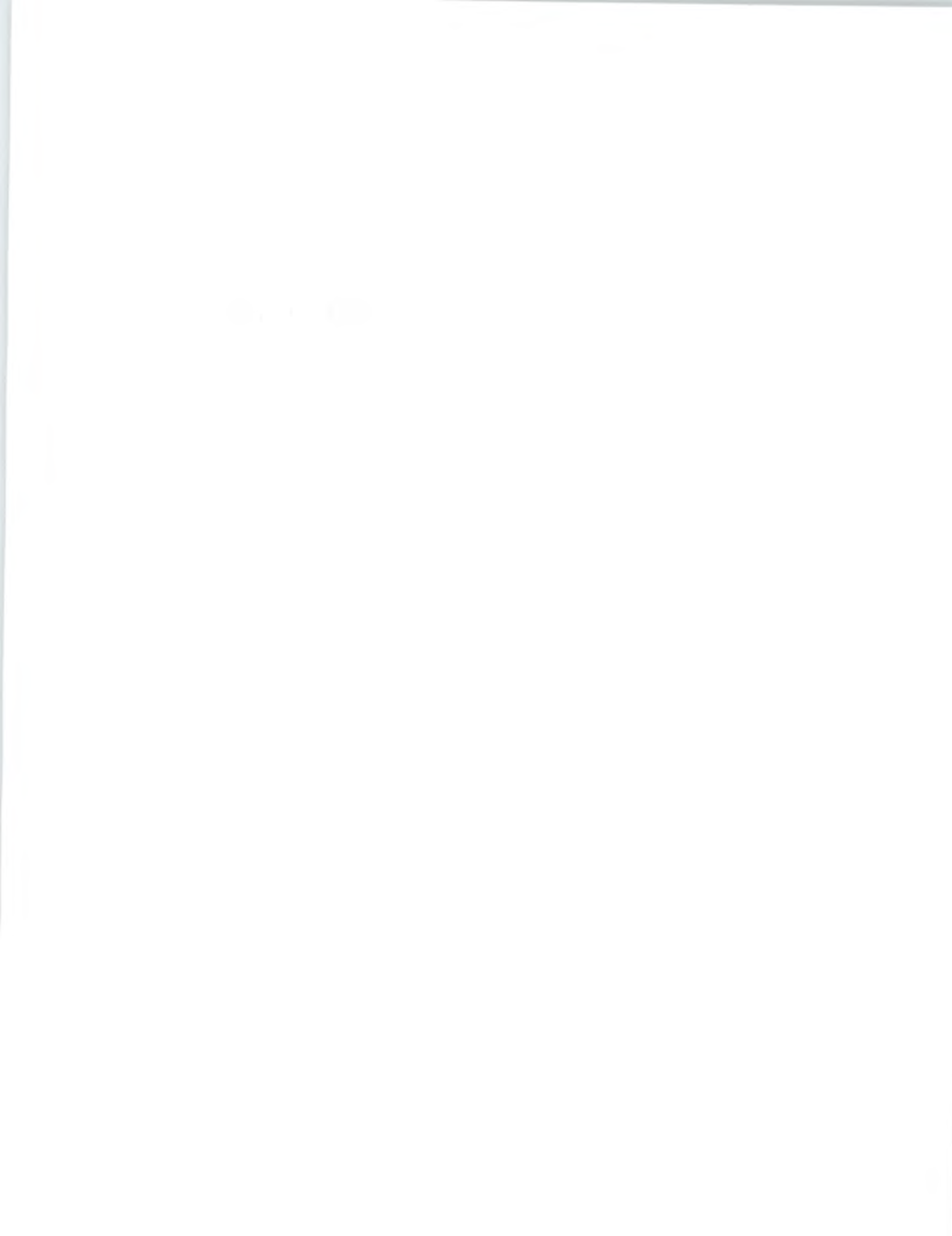
FA/jm

Québec, le 13 avril 2004

La présidente de la Commission,



Louise Harel



ANNEXE IV

Séance de travail du 18 mars 2004



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 18 mars 2004

Organisation des travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance de travail du jeudi 18 mars 2004

Objet : Organisation des travaux de la Commission.

Membres présents :

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission

M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission

M. Gabias (Trois-Rivières)

M. Lafrenière (Gatineau)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

M. Soucy (Portneuf)

M. Thériault (Masson)

M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)

La Commission se réunit à 8 h 06 sous la présidence de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission.

ORGANISATION

1. Mme la présidente donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.



ORDRE DU JOUR

2. Mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)

M. le secrétaire informe les membres de la commission de la teneur de l'article 7 de la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (2000).

Une discussion s'engage.

Mme la présidente présente la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement, conformément à l'article 7 de la *Loi modifiant la Loi sur les transports*, étudie le rapport sur la mise en œuvre de cette loi et qu'elle en délègue l'organisation à son Comité directeur. »

La motion est adoptée à l'unanimité.

Il est convenu d'effectuer ce mandat au cours du moi de mai 2004, si possible.

3. Mandat statutaire prévu à la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*

M. Thériault (Masson) présente une proposition de mandat statutaire prévu à l'article 92 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*.

M. le secrétaire informe les membres de la commission de la teneur de l'article 92 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*.

Après discussion, il est convenu de revenir sur cette question au point 5.

4. Mandat d'initiative proposé par le député de Lac-Saint-Jean

M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) présente une proposition de mandat d'initiative portant sur la problématique de la gestion des matières résiduelles au Québec.

Une discussion s'engage.

M. Soucy (Portneuf) informe les membres de la Commission que le ministre de l'Environnement devrait déposer des règlements portant sur la gestion des matières résiduelles avant la fin de la session. De plus, les plans de gestion des matières résiduelles sont en voie de préparation par les divers intervenants du milieu et devraient être prêts dans un an.

Après discussion, il est convenu de reporter la décision sur la proposition de ce mandat d'initiative lors d'une prochaine séance de travail à l'automne 2004.

5. Mandat de surveillance d'organisme public (art. 294)

M. Thériault (Masson) présente une proposition de mandat de surveillance de l'Agence métropolitaine de transport.

M. le secrétaire informe les membres de la Commission de la teneur de l'article 294 du règlement.

Une discussion s'engage.

M. Thériault (Masson) présente la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement, conformément à l'article 294 du règlement de l'Assemblée nationale, procède à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de l'Agence métropolitaine de transport. »

Cette motion est adoptée à la majorité des membres chaque groupe parlementaire.

Mme la présidente propose la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement délègue l'organisation de ce mandat à son Comité directeur. »

Cette motion est adoptée.

Après discussion, M. Thériault (Masson) présente également la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement, conformément à l'article 92 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*, étudie les

rapports annuels et les états financiers 2002 et 2003 de cette agence et qu'à cette fin, elle entende le ministre des Transports et le président-directeur général de l'Agence.»

Cette motion est adoptée à la majorité des membres chaque groupe parlementaire.

Mme la présidente propose la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement délègue l'organisation de ce mandat à son Comité directeur. »

Cette motion est adoptée.

Il est convenu que ce mandat statutaire et ce mandat de surveillance seront réalisés ensemble à l'automne 2004.

À 9 h 12, la Commission ajourne ses travaux sine die.

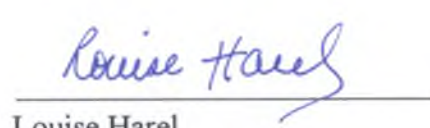
Le secrétaire de la Commission,


François Arsenault

FA/jm

Québec, le 18 mars 2004

La présidente de la Commission,


Louise Harel

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Séance de travail

Le jeudi 18 mars 2004
de 8 h 00 à 9 h 30

Salle RC. 171

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)
3. Mandat statutaire prévu à la *Loi sur l'agence métropolitaine de transport*
4. Mandat d'initiative proposé par le député de Lac-St-Jean (voir annexe)
5. Mandat de surveillance d'organisme public (art. 294)
6. Varia
7. Levée de la séance

ANNEXE V

Séance de travail du 8 juin 2004



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 8 juin 2004

Préparation des auditions du mercredi 9 juin 2004 relativement au mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général).

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance de travail du mardi 8 juin 2004

Objet : Préparation des auditions du mercredi 9 juin 2004 relativement au mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général).

Membres présents :

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission

M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission

M. Dubuc (La Prairie)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

M. Soucy (Portneuf)

M. Pinard (Saint-Maurice)

Autre participant :

M. Richard L'Hérault, chercheur à la Direction des études documentaires

La Commission se réunit à 13 h 18 sous la présidence de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission.

ORGANISATION

1. Mme la présidente donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

ORDRE DU JOUR

2. Mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)

M. le secrétaire informe les membres de la Commission du désistement des membres du Forum et des nouvelles modalités de l'audition du 9 juin 2004 où seuls le représentant du ministère des Transports et le président du forum seront entendus.

M. L'Hérault fait une présentation au sujet du rapport du ministère des Transports et du mémoire reçu.

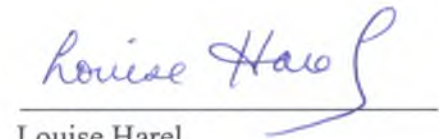
À 13 h 57, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'F' and 'A' connected by a horizontal line.

François Arsenault

A signature in blue ink that reads 'Louise Harel' in a cursive script.

Louise Harel

FA/jm

Québec, le 8 juin 2004

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Séance de travail

Le mardi 8 juin 2004
de 13 heures à 14 heures

Salle RC. 171

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Mandat statutaire prévu à la *Loi modifiant la Loi sur les transports* (instituant le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général)
3. Varia
4. Levée de la séance

